

LIN 2685 – LANGUE, GENRE ET SEXUALITÉ

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	GENEVIÈVE LEMIEUX LEFEBVRE
Disponibilités	Rencontre sur rendez-vous
Courriel	lemieux-lefebvre.genevieve@uqam.ca
Site Internet	http://www.moodle.uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Sommaire du contenu

Ce cours vise à donner une vue d'ensemble, sous forme de connaissances théoriques, des différences linguistiques dans la communauté liées à l'identité et à l'orientation sexuelles en adoptant des approches ethnolinguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques pour aborder la question du lien entre genre, langue et langage. On étudiera les différences socioculturelles dans le parler des hommes, des femmes et des transgenres aux niveaux phonétique, prosodique, lexical, discursif, etc. ; le rôle des femmes et des hommes dans le changement linguistique et leur rapport à la norme ; les manifestations linguistiques des transformations sociales dans le rôle des femmes et des minorités sexuelles ; et l'intersection entre genre et autres facteurs sociaux, notamment ethnicité et classe sociale.

MATÉRIEL REQUIS

- Aucun recueil obligatoire;
- matériel disponible sur le site Moodle ;
- accès régulier à un ordinateur avec courrier électronique et Microsoft Office (ou l'équivalent).

Vous êtes responsable de vérifier votre courriel UQAM au moins trois fois par semaine et une fois dans les quatre heures précédant le cours.

Autre matériel utile :

- Bereni, Laure et al. 2012. « Introduction aux études sur le genre ». De Beck, Coll. Ouvertures politiques, Bruxelles. (Disponible à la COOP UQAM (33,43\$ membre) et à la bibliothèque centrale.

- Dorlin, Elsa. 2008. « Sexe, genre et sexualités – Introduction à la théorie féministe » PUF, Paris, Coll. Philosophies. (Disponible à la COOP UQAM (20,65\$ membre) et à la bibliothèque centrale.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours a comme objectifs de permettre aux étudiants :

- de se familiariser avec les analyses contemporaines du lien entre la langue, le langage et l'identité ou l'orientation sexuelles dans plusieurs disciplines.
- d'examiner plus en détail le genre et le sexe comme facteurs sociolinguistiques.
- de connaître les méthodes d'analyse du discours afin de les appliquer aux thèmes du cours.
- d'examiner les effets de l'emploi des termes ou tournures sexistes ou hétérocentristes sur la société.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Votre compréhension de la matière présentée en classe sera évaluée par 3 travaux pratiques (TP) et un examen final.

Élément d'évaluation	Pondération	Date
<u>Travail pratique 1</u> <i>Travail d'analyse (inspiré par la sociolinguistique) portant sur la langue et les tabous</i>	25%	16 octobre 2013
<u>Travail pratique 2</u> <i>Travail de réflexion et d'analyse portant sur les stéréotypes véhiculés par le langage</i>	25%	20 novembre 2013
<u>Travail pratique 3</u> <i>Analyse d'un extrait vidéo – éléments caractéristiques du discours homosexuel</i>	20%	11 décembre 2013
<u>Examen final</u>	30%	11 décembre 2013

Bien que les présences ne soient pas évaluées, il sera difficile de réussir ce cours sans y assister régulièrement, tout comme il sera difficile d'y participer activement si les lectures ne sont pas faites avant chaque cours. Veuillez m'aviser à l'avance si vous êtes obligé-e de vous absenter lors d'une évaluation pour une raison quelconque ou si vous avez des besoins particuliers pour pouvoir satisfaire aux exigences du cours. Si vous avez des besoins particuliers pour pouvoir satisfaire aux exigences du cours, vous êtes prié-e d'aviser la professeure ainsi que le [service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) de l'UQAM, dont le mandat est d'aider les étudiants ayant des troubles d'apprentissage ;

un déficit d'attention ou de l'hyperactivité ; des troubles graves de santé mentale ; une déficience visuelle, auditive ou motrice ; des maladies organiques et/ou un trouble envahissant du développement.

Barème de notation

La notation finale qui apparaîtra sur le *Relevé officiel de notes* sera la notation littérale en vigueur au département de linguistique de l'UQAM. Le barème est le suivant :

A+	93 % à 100 %	B	75 % à 77 %	C-	61 % à 64 %
A	85 % à 92 %	B-	71 % à 74 %	D+	58 % à 60 %
A-	81 % à 84 %	C+	68 % à 70 %	D	55 % à 57 %
B+	78 % à 80 %	C	65 % à 67 %	E	0 % à 54 %

Précisions sur le travail requis à la maison

Selon les normes de l'université, chaque heure de cours requiert deux heures de travail à la maison. Ainsi, un cours de 3 heures par semaine requiert de prévoir 6 heures de travail par semaine pour l'étude et les travaux. C'est pour cela qu'on considère que 5 cours correspondent à des études à temps plein (5 cours x 3 heures = 15 heures de cours + 30 heures de travail à la maison = 45 heures par semaine). Tenez compte de ces calculs dans vos activités extra-scolaires.

Politique sur la qualité de la langue

En conformité avec la politique relative à la qualité de la langue, mise à jour le 21 février 2003 par le département de linguistique, toute note attribuée à un travail réalisé dans un cours, quelle que soit la nature du travail, doit inclure l'évaluation de la qualité de la langue. À cet égard, un maximum de 20% des points prévus pour chaque travail évalué sera enlevé pour les erreurs relatives à la qualité de la langue. À titre d'exemples, si un travail compte pour 40%, l'étudiante ou l'étudiant peut perdre jusqu'à un maximum de 8 points pour ce travail. Par langue, il faut comprendre la cohésion, l'orthographe, la ponctuation, le registre de la langue, la syntaxe, etc.

N.B. Des modalités particulières d'application de cette politique régissent les cours dont l'objet même est la correction de la langue.

PLAGIAT : Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;

- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante : www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/. Sur ce site, vous trouverez de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.

BIBLIOGRAPHIE PARTIELLE

- Cameron, Deborah & Kulick, Don. 2003. *Language and sexuality*. Cambridge University Press, Cambridge, Angleterre.
- Duchêne, Alexandre & Moïse, Claudine. 2011. *Langage, genre et sexualité*. Éditions Nota Bene, coll. Langues et pratiques discursives, Québec.
- Eckert, Penelope & McConnell-Ginet, Sally. 2003. *Language and Gender*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Kassal, Georges (éd.). 1988. *La différence sexuelle dans le langage*. Nice Z'Éditions – Association pour le développement des études contrastives, Coll. Contrastes, Paris.
- Meyerhoff, Miriam & Holmes, Janet 2003. *The handbook of language and gender*. Malden, MA, Blackwell publishing, Coll. Blackwell handbooks in linguistics, 13.
- Moreau, Marie-Louise. 1997. *Sociolinguistique – Concepts de base*. Mardaga, Coll. Psychologie et sciences humaines, 218, Liège.
- Singy, Pascal. 1998. *Les femmes et la langue – L'insécurité linguistique en question*. Delachux et Niestlé, coll. Sciences des discours, Paris. 216 p.poli
- Talbot, Mary. 1998. *Language and gender : An introduction*. Polity Press, Cambridge, Angleterre.
- Van Heck, Gerard. 2012. *What is sociolinguistics?* Wiley-Blackwell, Coll. Linguistics in the World, Chichester, West Sussex.